

Fiche concours

NOMINÉ CATÉGORIE INNOVATION



Nom de la collectivité : LA VILLE D'ANGERS

Contact : Fabrice Villechien

Tél. : 02 41 05 40 00

Mail : fabrice.villechien@ville.angers.fr

Site : www.lequai-angers.eu

Prix : Innovation

Nominé : oui

Gagnant : Prix du jury

Nom du projet :

INAUGURATION DU THÉÂTRE DU QUAI

Du 25 Mai au 28 Juin 2007

Le Quai est autant un lieu et un projet culturel dont l'originalité se résume dans la volonté de réunir tous les arts et tous les publics.

Grâce à une architecture favorisant l'accès à la représentation et à la diversité culturelle, Le Quai veut s'ouvrir au public traditionnellement exclu et encourager tous ceux et celles qui ne se sentent pas concernés à oser la rencontre avec les artistes dans un espace inédit.

Pour inaugurer cette structure grande de 16.000m², regroupant 5 espaces scéniques (une scène de 900 m², une autre de 400 m², deux grandes salles de répétition, un forum), la ville d'Angers a prévu, le mois précédant le lancement officiel de la première saison culturelle, une programmation particulière :

cirque, danse et jazz ont alterné et décliné les thématiques de l'Europe, la famille, la Terre ou encore le développement durable.

« Situé face au Château du Roi René et au bord de la Maine, Le Quai est un bâtiment emblématique de la politique de la ville d'Angers à deux points de vue.

Il participe pleinement à la volonté municipale de réunir la ville en rapprochant les deux rives de la Maine par l'instauration d'un dialogue entre le centre-ville com-merçant et le quartier historique de la Doutre.

Il répond aussi à un projet culturel original : regrouper en un lieu des organismes de diffusion et de création pour tous les arts et tous les publics. Le Quai s'appuie sur deux structures : le Centre dramatique national (CDN), dirigé par Frédéric Béliet-Garcia, et le Centre national de Danse Contemporaine (CNDC) dirigé par Emmanuelle Huynh.



Un établissement public de coopération culturelle (EPCC), dirigé par Christopher Crimes, gère le lieu et assure la programmation de l'équipement pour la musique, le cirque, les arts de la rue, les arts visuels et toutes nouvelles formes esthétiques sous l'appellation *Open-Arts...* » – d'après le *Communiqué de presse « ouverture du théâtre LE QUAI »*.



Les pièces jointes au dossier :

Le dossier de presse

Le programme/carte postale

Le dépliant/supplément ELLE

Les éléments de revue de presse nationale et locale

La lettre aux riverains sur les aménagements extérieurs